

Inventaire du patrimoine culturel Sud Médoc Estuaire

**Communes d'Arsac, Ludon-Médoc, Macau et Le Pian-Médoc
(communauté de communes Médoc Estuaire)**

Note méthodologique

Décembre 2013



Contexte

Dans le cadre de l'opération d'inventaire du patrimoine architectural et paysager des communes riveraines de l'estuaire de la Gironde, mené depuis 2010 par la Région Aquitaine et le Conseil général de la Gironde d'une part, et la Région Poitou-Charentes d'autre part, 7 communes composant la CDC Médoc Estuaire ont fait l'objet d'une étude : Labarde, Cantenac, Margaux, Soussans, Arcins, Lamarque, Cussac-Fort-Médoc.

La CDC Médoc Estuaire a sollicité la Région Aquitaine pour bénéficier d'un inventaire sur 4 communes supplémentaires afin de renseigner l'ensemble de son territoire formé de 11 communes. Avec l'aide financière et scientifique de la Région Aquitaine, la CDC Médoc Estuaire a recruté un chargé de mission pour une durée d'un an, à partir du 15 novembre 2013, afin de réaliser ce travail d'inventaire complémentaire.

Aire d'étude (annexes 1 et 2)

Commune	Superficie (ha)	Population 1968	Population 2009	Logements 1968	Logements 2009
Arsac	3260	685	3075	248	1249
Ludon-Médoc	1879	1504	4084	498	1618
Macau	1956	2017	3447	675	1504
Le Pian-Médoc	3012	1144	5336	376	2048

Source : données Insee

Les 4 communes à étudier se trouvent au sud du territoire de la communauté de communes, en limite avec la Communauté urbaine de Bordeaux. Ludon-Médoc et Macau présentent une façade sur la Garonne tandis qu'Arsac et Le Pian-Médoc sont situées dans les terres. Le paysage est donc à la fois estuaire mais aussi composé de zones de landes et de forêts. La vigne y tient également une place importante.

Le territoire est confronté à des problématiques d'urbanisation croissante en lien avec la proximité de l'agglomération bordelaise, comme le montre l'évolution des chiffres de population et du logement depuis 40 ans. Entre ville et campagne, les communes connaissent de profondes mutations avec notamment une transformation importante du bâti existant : les modes d'habiter et de travailler sur le territoire ne correspondent plus à une structure d'habitat datant essentiellement des 18^e et 19^e siècles. L'objectif de l'inventaire sera donc de mettre en évidence ces organisations anciennes du bâti afin d'en conserver la mémoire.

L'étude de ces communes s'inscrit par ailleurs dans les problématiques mises en évidence au cours de l'opération estuaire : étude de la constitution des bourgs, mise en évidence des types d'habitat et d'implantation du bâti (hameaux, lieux-dits isolés...), architecture viticole, infrastructures (routes, chemin de fer, ports)..., mais aussi paysages et divers aménagements en lien avec l'estuaire.

Ressources documentaires et archives

Une documentation préliminaire a été produite sur certains édifices par l'Inventaire général, dans le cadre de l'étude des cantons de Castelnau-de-Médoc et de Blanquefort en 1976 et 1986. Cette documentation est composée de notices, d'ores et déjà en ligne et consultables sur la base Mérimée depuis le portail du ministère de la culture. Ces notices numériques sont accompagnées d'une documentation « papier », composée de photographies, de notes de terrain, d'éléments issus de dépouillements bibliographiques et d'archives, qui serviront de base à l'étude des 4 communes et seront mobilisés, autant que de besoin, lors de l'enquête.

Commune	Date de l'enquête	Nombre de notices
Arsac	1986	6
Ludon-Médoc	1976	22
Macau	1976	36
Le Pian-Médoc	1976	9

Les ressources documentaires identifiées lors de l'opération estuaire seront également utilisées, et notamment :

- ouvrages Bordeaux et ses vins de Cocks et Féret
- ouvrage de l'abbé Baurein
- ouvrages locaux
- cartographie ancienne : carte de Masse, de Cassini, de Belleyme...
- iconographie ancienne : cartes postales, albums photographiques, lithographies...

Les recherches en archives se concentreront sur le dépouillement des registres de délibérations en mairies, et prioritairement sur les séries contemporaines aux archives départementales de la Gironde : série O, S et Fi pour les documents figurés. Ponctuellement, des recherches plus approfondies pourront être menées dans les fonds d'archives de l'Ancien Régime ou dans des fonds d'archives privées. Le cadastre napoléonien servira également de support d'étude, avec l'exploitation notamment des états de section et des registres d'augmentations et de diminutions.

Travail de terrain

Au début de l'étude de chaque commune, l'opération sera présentée au maire. Des contacts seront également établis avec des personnes ressource et les associations locales. Une annonce pourra aussi être publiée dans la presse locale.

Le repérage du bâti s'effectuera à partir de la carte IGN et du cadastre actuel confrontés à l'analyse des documents cartographiques et cadastraux anciens. Les éléments recensés seront consignés dans une grille de repérage réunissant les éléments de description des édifices. Des photographies seront réalisées lors du repérage par le chercheur pour illustrer les dossiers d'inventaire.

Les propriétaires seront sollicités le cas échéant pour la visite de propriétés privées, et la réalisation, avec leur accord, de campagnes photographiques. Certains sites nécessitant un travail photographique professionnel pourront bénéficier d'une campagne réalisée par la photographe du SRPI, selon une programmation établie à l'avance.

Repérage et sélection

Une sélection des principaux édifices de la commune sera effectuée en fonction de leur intérêt architectural et historique, et donnera lieu à la rédaction de dossiers individuels illustrés de photographies et accompagnés de la documentation qui aura pu être réunie.

Les éléments plus modestes ou plus répétitifs, mais cependant représentatifs de l'architecture locale, feront l'objet d'un dossier *a minima* et leur analyse sera approfondie dans des dossiers collectifs de synthèse (maisons, fermes, croix de chemin, moulins, etc).

On privilégiera également les dossiers d'ensemble : village, quartier, lotissement, hameau, rue... afin de mieux restituer l'implantation du bâti sur le territoire.

Base de données et archivage

L'ensemble des informations sera saisi dans le dossier électronique GERTRUDE selon les normes de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Les outils méthodologiques de l'Inventaire (Systèmes descriptifs, thesaurus...) seront mobilisés pour ce travail d'archivage.

Les photos seront également traitées et numérotées selon les normes de l'Inventaire. Les photos source (haute définition) seront archivées sur le serveur du SRPI pour en garantir la conservation ; les photos en plein écran seront classées dans des dossiers par le chargé de mission et contribueront à alimenter la base GERTRUDE.

Restitution

La base de données et l'ensemble des ressources numériques mises en forme dans les dossiers électroniques de l'Inventaire seront consultables en ligne à l'issue de l'opération, sous réserve que le portail aquitain de diffusion des dossiers GERTRUDE soit opérationnel.

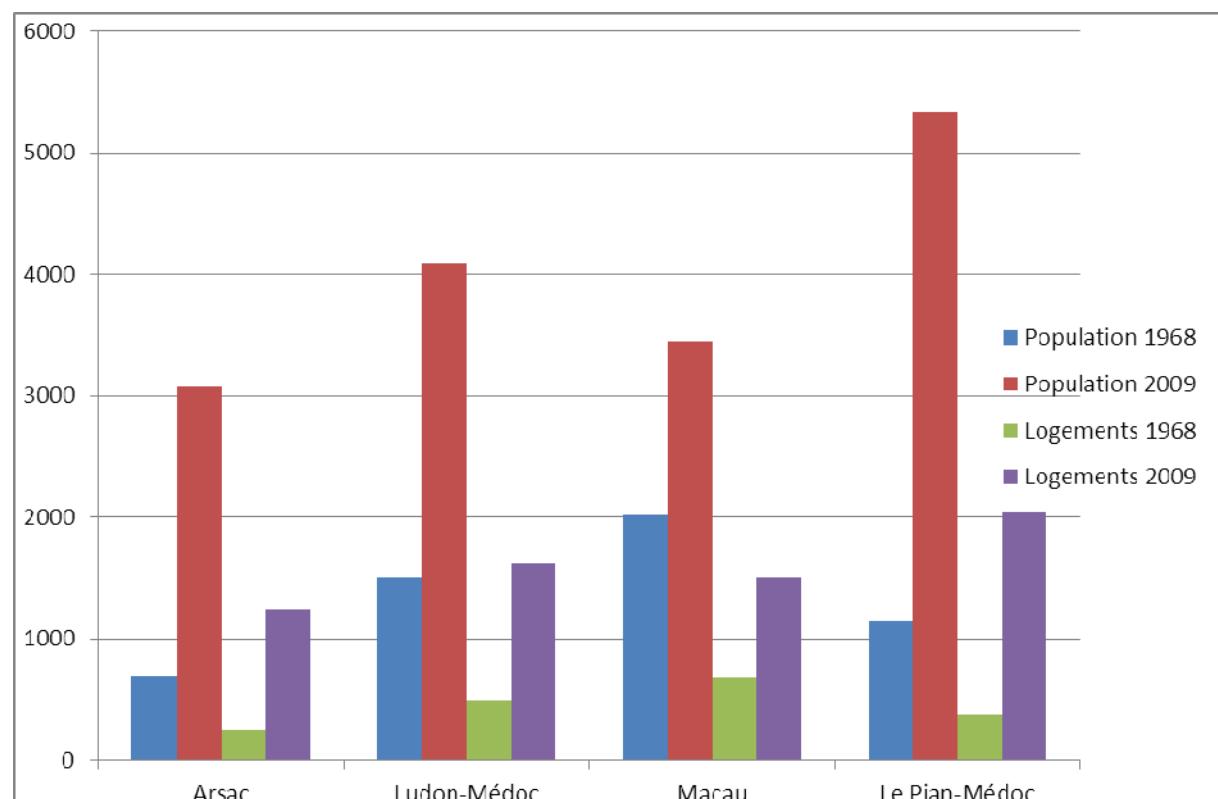
Des présentations publiques pourront également être proposées par le chargé de mission afin de restituer aux élus et aux populations locales les résultats de l'enquête, selon des modalités qu'il conviendra de définir.

Annexe 1 : Carte de la Communauté de communes Médoc Estuaire - Communes à inventorier



Source : <http://www.cc-medoc-estuaire.fr/>

Annexe 2 : Evolution de la population et du nombre de logements entre 1968 et 2009



Source : données Insee

Annexe 3 : Calendrier prévisionnel

Ce calendrier est proposé à titre indicatif. Les différentes étapes de terrain, de dépouillement d'archives et de saisie dans les bases de données pourront être menées de façon concomitante ; elles seront également tributaires des contraintes météorologiques.

Commune	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
Arsac													
Le Pian-Médoc													
Macau													
Ludon-Médoc													

Légende :

